



**HAL**  
open science

# Le potentiel archéologique du quartier du Bourg-Neuf à Neung-sur-Beuvron (L.-et-C.), d'après les opérations de fouille récentes

Jean-Philippe Chimier

► **To cite this version:**

Jean-Philippe Chimier. Le potentiel archéologique du quartier du Bourg-Neuf à Neung-sur-Beuvron (L.-et-C.), d'après les opérations de fouille récentes. Henri Delétang. Archéologie en Sologne II, Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne, pp.31-42, 2008, La Sologne et son Passé, 42. halshs-00955977

**HAL Id: halshs-00955977**

**<https://shs.hal.science/halshs-00955977>**

Submitted on 5 Mar 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



La ville se compose de deux quartiers principaux : le site de l'*oppidum* gaulois, occupé en continu de la Protohistoire à nos jours, et l'extension romaine du Bourg-Neuf, sur la rive nord de la Tharonne (DELETANG 1999 : 172). Les limites de l'espace bâti sont mal connues. Il semble que le rempart gaulois marque la limite de la ville sur le site de l'*oppidum*, pour la Protohistoire comme pour l'Antiquité. Une évaluation récente (LUBERNE 2001), réalisée aux « Monts » (rue des Anges, route du Beaufray), en périphérie directe du fossé du système défensif gaulois, a montré que cette zone n'était occupée ni pendant la Protohistoire, ni après la conquête. Ces données s'offrent comme les seuls éléments fiables quant à l'extension de l'agglomération sur le secteur de l'*oppidum*. S'il peut matérialiser une limite urbaine, le rempart n'a cependant jamais été étudié ; son emprise réelle et sa topographie restent à relever. Avec une série de diagnostics récents ajoutés aux observations des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, l'extension du quartier gallo-romain du Bourg-Neuf commence à se dessiner. Cependant, aucune donnée ne se référant au schéma urbain, l'organisation générale de la ville n'est pas connue.

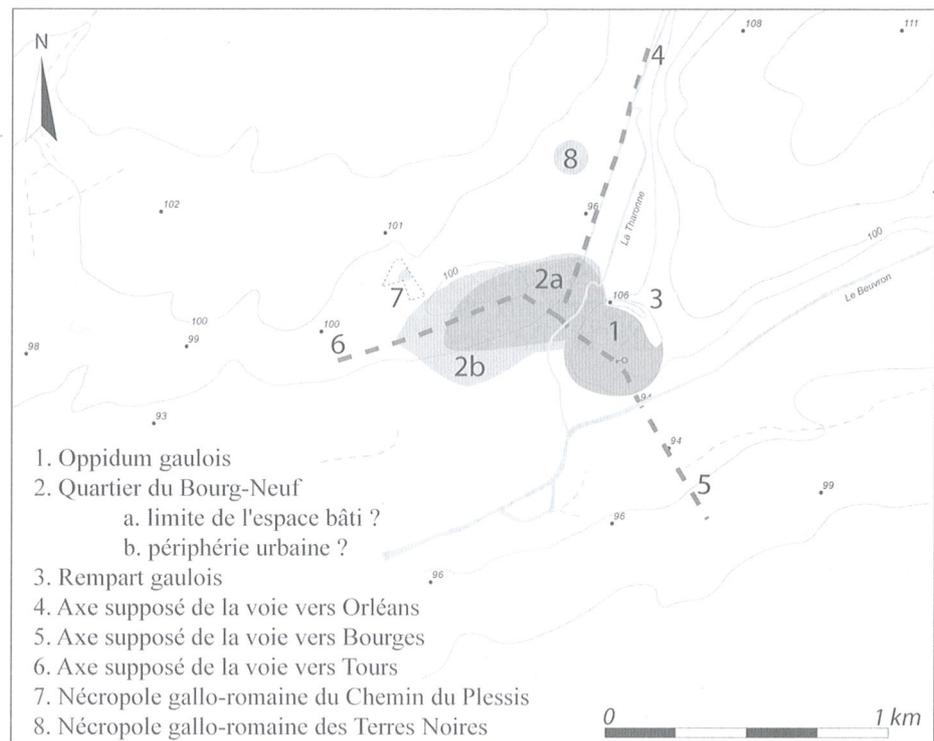


Fig. 2 - Neung-sur-Beuvron. L'agglomération protohistorique et antique (J.-P. Chimier).

### *Le quartier antique du Bourg-Neuf.*

Le quartier du Bourg-Neuf se développe au nord de la Tharonne, le long d'une voie supposée vers Blois et en partie le long de celle qui conduisait à Orléans. D'après les informations issues des observations des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, il semble que le cœur de l'occupation se place à l'angle de la rue du 11 novembre (RD 923) et de la route de Villebourgeon (RD 2) (DELETANG 1999).

Le quartier offre des caractéristiques urbaines avérées par une stratification importante et continue, correspondant à l'espace bâti antique, et qui a été reconnue à travers certaines observations anciennes faisant état d'une grande densité de structures (LA SAUSSAYE 1836 : 315 ; TORQUAT 1866 ; SAINT-VENANT 1892 : 41 ; BEAUCARON 1915 ; DELETANG 1999 : 172). Elle a été confirmée par les fouilles ou observations récentes, au « Crédit Agricole » (PICARD 1974), « rue L. Cadet-de-Vaux » (CORNETTE 1981 ; FERDIERE 1985 : 330), à la « Maison de retraite » (*Fouilles archéologiques...* 1984 ; FERDIERE 1985) et « rue du 11 novembre » (CHIMIER *et al.* 2005).

Les limites de l'espace bâti antique sont maintenant bien établies pour cette zone de la ville. Deux nécropoles sont attestées en périphérie du Bourg-Neuf. Celle des « Terres Noires » a été fouillée au XIX<sup>e</sup> siècle entre la « Main-Ferme » et le château du « Gué Mulon » (LA SAUSSAYE 1836 ; BEAUCARON 1891 : 66 ; 1915 : 104-108) ; celle du « Chemin du Plessis » a été reconnue par une évaluation archéologique récente (CHIMIER, RAUX, NEURY 2002). A l'image des nécropoles de la ville de Rome, les cimetières antiques sont relégués aux périphéries de villes

(TRANOY 2000 : 105-107). Ils marquent la zone rurale et délimitent l'espace urbain proprement dit. Ce principe vaut autant pour les chefs-lieux de cité que pour les agglomérations secondaires (cf. les exemples proposés in BELLET *et al.* 1999). Une série d'interventions récentes (CREUSILLET 2000 ; CHIMIER, NEURY 2002a ; CHIMIER, NEURY 2002b ; CHIMIER 2003) ont confirmé, par l'absence de vestiges archéologiques, la vocation rurale de l'espace situé au nord de la RD 923 et à l'ouest du chemin rural du Plessis. Les limites sud et ouest du quartier sont moins bien connues. Seule, la récente opération de la « rue des Remparts » (CHIMIER, JUGE 2005b), à 150 m au sud de la rue des Prés, n'a pas livré de vestiges.

Les diagnostics archéologiques ont montré le développement d'un espace qualifié de « périurbain » entre la zone rurale et l'espace bâti (BOUKEF 1996 ; PALLU DE LESSERT 1996 ; FOURNIER 2004 ; CHIMIER, JUGE 2005a). Caractérisée par des fossés parcellaires et de rares constructions, mais en l'absence de stratigraphie conservée, l'occupation fut sans doute peu dense ou de courte durée.

## 2. Le quartier du « Bourg Neuf » : présentation des données récentes.

Le secteur de la rue du 11 novembre et de la rue des Prés a bénéficié d'observations et fouilles de diagnostic récentes. Les données disponibles rendent possible une évaluation du potentiel archéologique de l'ensemble de la zone en général et des terrains à sonder en particulier (fig. 3).

Site 003. *Maison de retraite* ; fouille L. Ouy, 1983

Le site de la « Maison de retraite » a été fouillé en 1983. Les données issues de la fouille ne sont pas disponibles et seules trois notices (*Fouilles archéologiques...* 1984 ; FERDIERE 1985 : 330-331 et DELETANG 1999) témoignent de la nature des vestiges mis au jour.

Trois phases principales d'occupation y ont été fouillées, offrant une puissance stratigraphique d'un mètre. A la première, datée de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère, appartiennent un fossé et des trous de poteaux. Elle est scellée par un remblai, destiné au réaménagement, au II<sup>e</sup> siècle, du terrain qui accueille alors des constructions en matériaux légers. Durant la troisième phase, la zone semble être vouée au commerce et à l'artisanat : un bâtiment sur poteaux peut avoir eu une fonction d'entrepôt. Le site est abandonné au IV<sup>e</sup> siècle.

Site 012. *Les Bruyères* ; BOUKEF 1996 ; PALLU DE LESSERT 1996 ; CRIBELLIER, MAILLOT 2000

Les deux campagnes de sondages (BOUKEF 1996 et PALLU DE LESSERT 1996) et les séries de surveillance (cf. CRIBELLIER, MAILLOT 2000) réalisées sur le site du lotissement des « Bruyères » ont placé en zone « périurbaine » la partie occidentale du quartier du Bourg-Neuf. Le premier diagnostic a montré la présence de structures excavées, dont des fosses d'extraction, sur l'ensemble des terrains sondés. Le second avait pour objectif de compléter les informations sur la partie est de l'emprise où était localisé un système fossoyé complexe. Toute cette zone a été décapée sur 252 m<sup>2</sup>, puis sondée ponctuellement. Il s'agit d'une dépression naturelle ou d'une carrière dans laquelle une série de structures ont été implantées. Cinq phases d'occupation ont été observées. Les trois premières concernent des structures en creux : fossés, fosses et trous de poteau. La quatrième, une stratification, peut-être liée à un abandon du site (avec comblement naturel ?) ou à une importante occupation. L'hypothèse d'un chemin est proposée. La dernière phase correspond à une réoccupation qui semble ponctuelle.

La réalisation de cette étude ayant rencontré des conditions difficiles, l'interprétation des vestiges mis au jour est délicate. M.-P. Pallu de Lessert propose d'y voir un aménagement extérieur, un jardin ou une pépinière. Cependant, l'existence de trous de poteaux indique manifestement des bâtiments, dont la fonction ne peut être déterminée. L'importante stratification, qui a peut-être été conservée grâce à la présence de la dépression, suppose une occupation durable. Seules les deux dernières phases d'occupation ont pu être datées du II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Site 013. *Rue du 11 novembre, parcelles A 441, 981, 983* ; CREUSILLET 2000

Site 016. *Rue du 11 novembre, parcelles A2, 1177, 119* ; CHIMIER, NEURY 2002a

Site 017. *Rue du 11 novembre, parcelle A444p* ; CHIMIER, NEURY 2002b

Site 018. *Chemin du Plessis – Les Basses Places* ; CHIMIER 2003

L'absence de vestiges archéologiques situe ces quatre sites dans une zone rurale.



a. nécropole du Plessis ; b. fossé, limite de la nécropole ? ; c. fossé parcellaire ; d. bâtiment antique.

Fig. 3 - Neung-sur-Beuvron. Le quartier du Bourg-Neuf. Synthèse des connaissances archéologiques récentes.

Site 015. *Chemin du Plessis* ; CHIMIER, RAUX, NEURY 2002 ; CHIMIER, RAUX 2006

L'évaluation archéologique « *Chemin du Plessis* » a conduit à la découverte d'une nécropole ou d'une portion d'un cimetière à incinération du Haut-Empire. En considérant sa faible étendue et sa courte durée d'occupation (fin II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle), il pourrait s'agir de l'extension d'un ensemble plus vaste, ce qui confirme le caractère rural de la zone située au nord de la RD 923 et à l'ouest du chemin du Plessis suggéré par l'absence de vestiges des autres terrains diagnostiqués en périphérie.

Site 019. *54, Rue des Prés* ; FOURNIER 2004

Avec le diagnostic réalisé au « 54, rue des Prés », une occupation du site de type « périurbain » est comparable aux vestiges de « Bruyères ». Un bâtiment sur poteaux plantés, relevant des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles après J.-C., occupe le sud de la parcelle. Il est situé à proximité d'un réseau de fossés, daté de la période augustéenne au III<sup>e</sup> siècle. Le nord de la parcelle est une zone stratifiée. Les éléments issus de la fouille, interprétés comme des niveaux de sol extérieurs, sont datés du II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Si le site semble être essentiellement occupé au cours du II<sup>e</sup> siècle, au moins un fossé montre une implantation dès le I<sup>er</sup> siècle et, après leur abandon au III<sup>e</sup> siècle, les lieux sont réoccupés à la période carolingienne.

Site 020. *Rue du 11 novembre, parcelle A 386* ; CHIMIER *et al.* 2005

Avec cette évaluation, la limite occidentale de la zone péri-urbaine a été repérée. La plus forte concentration de vestiges archéologiques est localisée sur la partie orientale de la parcelle, vers le centre de la ville. La stratification est de faible ampleur mais, en raison du caractère lessivé des horizons, il n'est pas possible de connaître la nature exacte de l'occupation : au moins un bâtiment, peut-être une habitation si l'on se réfère aux constructions comparables fouillées sur le site de la « Maison de retraite », et ce qui a été interprété comme des niveaux de sols extérieurs. La présence de rejets d'activités bouchères spécialisées et d'une fosse d'extraction suppose une activité artisanale.

Deux phases d'occupations ont été distinguées : la première relève du I<sup>er</sup> ou du II<sup>e</sup> siècle, la seconde de la fin du II<sup>e</sup> et au III<sup>e</sup> siècle. La zone semble être abandonnée après le 3<sup>e</sup> quart du III<sup>e</sup> siècle.

Site 021. *Chemin des Remparts* ; CHIMIER, JUGE 2005b

Absence de vestiges archéologiques. Zone rurale (hors fig. 3).

Site 023. *Rue des Prés* ; CHIMIER, JUGE 2005a

Avec l'évaluation réalisée « Rue des Prés », une occupation « péri-urbaine » se caractérise par la présence de fossés de parcellaire, similaire à ce qui avait été reconnu au sud de l'évaluation réalisée au 54 de la même rue (hors fig. 3).

### **3. Vers une caractérisation du quartier du « Bourg Neuf ».**

#### *Un quartier à un carrefour de voies*

Le quartier du Bourg-Neuf serait structuré par la présence de deux voies, celle provenant de Blois et celle provenant d'Orléans, qui n'ont cependant jamais été observées (LA SAUSSAYE 1844 : 13-15 ; FLORANCE 1926 ; SOYER 1971 : 53-54, 96 ; DELETANG 1999 : 172). La voie d'Orléans serait plus assurée, constituant l'axe qu'a suivi César d'Orléans à Bourges (*B.G.*, VII, 12-14 ; DELETANG 1988). J. Soyer (1971 : 54-55) considère Orléans-Neung comme la première partie d'un axe d'Orléans à Limoges, en partie mentionné par l'*Itinéraire d'Antonin* (pour la section *Argentomagus*-Limoges-Saint-Bertrand-de-Comminges). La cartographie du site montre cependant une agglomération se développant selon un axe est-ouest, entre la RD 923 et la rue des Prés. L'occupation pourrait ainsi s'être effectivement implantée le long d'une voie vers Blois. Les nécropoles des « Terres Noires » et du « Chemin du Plessis » induisent aussi la présence de voies. Si la première pouvait être installée en bordure de la voie d'Orléans, la seconde est éloignée de l'emplacement supposé de la route de Blois. L'hypothèse d'un axe secondaire, peut-être vers Beaugency, comme cela a déjà été suggéré (DELETANG 1999 : 172), n'est pas à exclure.

#### *Du monde rural à l'agglomération*

La distinction entre la zone rurale, l'espace « périurbain » et l'agglomération proprement dite est bien marquée. Outre les évaluations archéologiquement négatives, la découverte d'une nouvelle nécropole au nord-ouest permet de reconnaître la zone rurale.

La zone « périurbaine » se distingue par la présence de structures archéologiques, mais d'une densité beaucoup plus faible qu'au cœur de l'agglomération. Ces parcelles se signalent aussi par l'absence de stratification, témoignant d'occupations lâches, peu denses ou de courte durée. Aux « Bruyères » (site 012), les vestiges ont différemment été interprétés. A côté de fosses d'extraction

de matériaux, des fosses, poteaux et fossés ont été mis au jour. Rien ne permet de déterminer la nature de l'occupation (BOUKEF 1996 : 20) même si l'hypothèse de jardins a été évoquée (PALLU DE LESSERT 1996 : 9). Les poteaux et les fossés suggèrent cependant des constructions et une structuration de l'espace. Au « 54, rue des Prés » (site 019) et « rue des Prés » (site 023), un réseau de fossés quasi orthogonaux, orientés nord-sud et est-ouest, pourrait indiquer un parcellaire de petites dimensions. Ce parcellaire semble plus complexe sur le site 019, où au moins deux états ont été reconnus. Le premier se rapporte à la première moitié du I<sup>er</sup> siècle et le second au II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> siècle. Ces structures ont différemment été interprétées (drainages, enclos de jardins...) mais leur nature périphérique à l'agglomération a toujours été soulignée. Ce parcellaire peut cependant aussi évoquer le plan de certaines agglomérations de type « village-rue » où des parcelles, en lanières, s'organisent perpendiculairement à la voie. Pour une série d'agglomérations fouillées récemment, les parcelles montrent des largeurs similaires : 7,50 m à Saint-Romain-sur-Cher (SALE, FOURNIER dir. 2004 : 154-155), entre 6 et 8 m au Boullay-Thierry (MORIN à paraître a), 7,54 m à Saint-Germain-la-Gâtine (MORIN à paraître b). Ces parcelles sont bâties en front de rue. Il s'agit de constructions réalisées essentiellement en matériaux périssables, au moins pour le début du Haut-Empire. Les données concernant le quartier du Bourg-Neuf sont trop fragmentaires pour que l'on puisse proposer ce type d'occupation ; toutefois la présence d'un bâtiment sur poteaux et de fossés au sud du site 019 s'avèrent des éléments complémentaires en faveur d'une organisation de ce type. Ce secteur est aussi marqué par l'absence de maçonneries alors que la construction est mixte au cœur de l'agglomération.

L'agglomération proprement dite correspond à l'espace bâti dense, marqué par une stratification conservée, attestée par les observations anciennes et les fouilles récentes. Fugace en périphérie (sites 012 et 019), elle caractérise une partie du site 020 (« Rue du 11 novembre ») et accuse une puissance d'un mètre sur le site 003 (« Maison de retraite »). Sur ces deux derniers sites, la stratigraphie est phasée et permet de proposer plusieurs périodes sur le site 003. Les sondages réalisés sur le site 020 font reconnaître des constructions, des niveaux de sols (interprétés comme extérieurs) et du parcellaire sans qu'aucune organisation ne soit décelable. Les fondations des murs du bâtiment fouillés rue du 11 novembre montrent une technique de construction particulière. Il s'agit de tranchées quasi intégralement comblées avec de fragments de terres cuites architecturales. La surface de ce remblai est maçonnée : les assises de tuiles sont liées avec du mortier de tuileau. Cette technique de construction a déjà été mise en évidence ailleurs, sur le site 003 à Neung ou sur d'autres sites urbains comme à Tours (« Hôtel de Police » CHAMPAGNE, WITTMANN, YVERNAULT 2004 : 23). Elle est mise en œuvre pour drainer le sol sous les murs (fig 4, 5). Les fouilles de la Maison de retraite sont les seules réalisées sur l'agglomération. Elles sont *a priori* situées au cœur d'un îlot dont l'implantation au sein du schéma urbain n'a pas été reconnue.



Fig. 4 - Neung-sur-Beuvron. Site 020, rue du 11 novembre. Vue générale de la fondation du mur F14 (© J.-Ph. Chimier/Inrap).

Fig.5 - Neung-sur-Beuvron. Site 020, rue du 11 novembre. Détail de la fondation du mur F14 (© J.-Ph. Chimier/Inrap).



Les limites de l'agglomération sont ainsi bien délimitées, la zone rurale est clairement définie. Avec deux types d'occupation de nature différente, la zone « périurbaine » est nettement distinguée du centre de l'agglomération dont la stratification conservée témoigne de la densité. Rien ne permet cependant de définir la nature de l'occupation « périurbaine » : jardins, espaces agropastoraux ou quartier urbain. La présence supposée de la voie de Blois permet d'envisager l'hypothèse d'un quartier d'habitat (?) organisé sur le même plan que ceux des « village-rues » récemment fouillés en région Centre.

#### *La nécropole du Chemin du Plessis<sup>2</sup>*

La nécropole du « Chemin du Plessis » découverte lors d'une évaluation occupe une surface minimale de 1200 m<sup>2</sup>. 80 indices de structures archéologiques relevés au sein des tranchées. La nécropole s'illustre essentiellement par 45 vases ou fragments de vases en céramique, mobilier qui appartient aux productions rencontrées au cours du II<sup>e</sup> et au début du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. En raison de la nature du substrat, sableux et lessivé, aucun creusement de fosse n'a pu être observé. La quasi-absence d'ossements ou de cendres pourrait aussi être imputée à l'acidité du sol. Cependant, la pratique du lavage et du tri des restes de crémation, attestée par les sources archéologiques et les textes (cf. VERNHET 1987 : 89, discussion), est aussi un facteur limitant la présence de cendres au sein des sépultures ; une telle pratique n'est pas à exclure ici.

Les céramiques apparaissent par petits groupes, selon une organisation qui matérialise l'emplacement des sépultures proprement dites : urnes et dépôts (fig. 6). Un tel agencement peut aussi témoigner de regroupements de sépultures. Ce type d'organisation a souvent été relevé pour les nécropoles à incinérations, il pourrait révéler des regroupements familiaux, sociaux... (BERAUD, GEBARA 1987 : 29 ; TRANOY 2000 : 117 et l'exemple de Lyon « La Favorite » – TRANOY 1987 : 43). Ces groupements sont eux-mêmes concentrés en ensembles plus vastes, laissant entre eux des zones non occupées.

<sup>2</sup> - Le site a été publié dans son intégralité : CHIMIER, RAUX 2006.

Fig. 6 - Neung-sur-Beuvron. Nécropole du « Chemin du Plessis », groupement de céramiques (F28, F29 et F30) (© J.-Ph. Chimier/Inrap).



Il semble que certaines céramiques puissent appartenir aux urnes cinéraires et les autres à des dépôts. La comparaison du gisement de Neung-sur-Beuvron avec la nécropole à incinérations gallo-romaines des « Mahis » fouillée dans la commune de Gy-en-Sologne (COUDERC *et al.* 2001 ; COUDERC 2006) et les deux crémations issues du site du « Grand Saulé » dans la même commune (JOLY 2002) montre une similitude entre les formes de céramique représentées (cruches, amphores, jattes tripodes) et leur association en contexte funéraire. Récipients cinéraires proprement dits, les cruches sont tronquées, de manière quasi-systématique ; aux « Mahis », il s'agit de vases réutilisés. Les autres formes, dont une partie sont des vases cassés avant enfouissement, proviennent d'offrandes. Des exemples de cruches tronquées réutilisées comme urnes sont aussi attestés à Baugy-Alléans (Cher, FONTVIELLE 1987 : 130). Cette pratique est aussi avérée pour le reste de la Gaule (exemples de Roanne -Loire, VAGINAY 1987 : 110 et de Vatteville-la-Rue - Seine-Maritime, LEQUOY 1987 : 58-59).

L'exemple du groupement de vases F029, F030 et F031 pourrait ainsi correspondre à une sépulture (*cf.* l'étude de S. Raux *in* : CHIMIER, RAUX, NEURY 2003 : 6-7). F029 et F030 sont chacune constituées de la partie inférieure d'une cruche ou d'une amphorette en céramique commune ; il s'agit d'une urne ou d'un dépôt funéraire. F031 est une assiette en céramique commune à pâte sombre et surface engobée lustrée dont la surface très dégradée indique une exposition au feu ; il s'agit donc d'un dépôt funéraire. Ce type d'assiette apparaît au cours du II<sup>e</sup> siècle et se rencontre fréquemment au début du III<sup>e</sup> siècle (COUDERC 2006).

D'autres structures, mal définies, sont issues de l'évaluation : des « amas » de tessons de terres cuites architecturales, qui n'ont pas été fouillés, et d'un fossé. Les fosses sont fréquentes au

sein des cimetières à incinération et des poteaux peuvent provenir de bâtiments liés à la nécropole. Le fossé pourrait marquer une limite du cimetière. Les nécropoles rurales sont souvent bordées de limites parcellaires (cf. les exemples développés in FERDIERE dir. 1993 et les exemples régionaux de Gy-en-Sologne « Les Mahis » –COUDERC 2001 : 53 et de Bourges « Lazenay » –AUGIER, MOIRIN 2001) ; le cas semble être moins fréquent dans les cimetières urbains. Des exemples existent cependant en Gaule (cf. Fréjus « Saint-Lambert » –BERAUD, GEBARA : 25) ; leur rareté est peut-être due à un « effet de source » : rares sont les nécropoles urbaines à avoir été fouillées exhaustivement. Les poteaux, s'ils correspondent à des bâtiments contemporains à la nécropole, peuvent appartenir à des constructions plus ou moins directement liées au site : enclos, limites parcellaires internes, *ustrina* et autres structures annexes (TRANOY 2000 : 117). Si du mobilier antique est issu du fossé, rien ne permet de relier l'ensemble de ces structures avec certitude à la nécropole, la céramique pouvant être résiduelle. Seule la concentration de ces structures à proximité des sépultures permet de rattacher l'ensemble des structures au même site.

### *Un quartier à vocation artisanale et commerciale ?*

Une série d'informations permettent de proposer une vocation artisanale et commerciale au quartier du « Bourg-Neuf ».

Les zones les plus périphériques ont livré plusieurs grandes fosses interprétées comme de l'extraction de matériaux. Sur le site 012, comme sur le 020, il s'agirait de l'exploitation de sable et d'argile, pour la construction ou l'artisanat de la terre cuite. Sur le premier site, leur comblement est daté du II<sup>e</sup> siècle, et sur le site 020 du III<sup>e</sup>. La seule certitude quant à l'interprétation de ces fosses est la nécessité de matériaux de ce type pour la construction dans l'agglomération : l'absence de pierre propre à la maçonnerie en Sologne induit une construction en terre ou en brique. Les poteaux contemporains à ces fosses peuvent témoigner des bâtiments liés à ces activités. Ainsi, à Saint-Romain-sur-Cher, une partie des constructions associées au parcellaire lanieré pourrait correspondre à des bâtiments de stockage (SALE, FOURNIER 2003 : 160).

Sur le site 023, une série d'ossements issus de séquences correspondant soit à un remblai, soit une décharge en plein air, ont été étudiés par F. Poupon (CHIMIER *et al.* 2005 : 13-22). Les restes de bœuf prédominent, avec plus de 90 % du corpus. Ce dépôt se caractérise par la quasi-exclusivité de *scapula*. Ces rejets proviennent manifestement d'une activité de boucherie proche, sans doute liés à la phase de découpe de détail. La prédominance du bœuf est en effet caractéristique des dépotoirs de bouchers urbains (cf. les exemples d'*Argentomagus*, de Noyon, de Lyon –RODET-BELARBI, YVINEC 1990, et celui d'Arras –LEPETZ 1996 : 138). La distribution des parties anatomiques est comparable aux dépôts mis au jour à Tours (37, POUPON 2003), à Augst (Suisse, SHIBLER 1989 : 25) et à Lincoln (Royaume-Uni, DOBNEY, JACQUES, IRVING 1996 : 26-27) qui avaient été interprétés comme des rejets issus d'activité de salaison ou de fumage.

A la dernière phase d'occupation du site 003, il faut rattacher l'aménagement d'un bâtiment sur poteaux, reconnu par trois plots de fondations maçonnés. Mais rien ne permet de mieux connaître cette construction, aucune autre structure ne lui étant associée et les couches contemporaines étant arasées (FERDIERE 1985 : 330-331). Les notices qui relatent les fouilles lui attribuent cependant un rôle commercial. Un peson issu de ces fouilles provient probablement des occupations antérieures à l'entrepôt (FERDIERE 1984 : 243).

### **Conclusion**

Depuis une dizaine d'années, avec le suivi « à la parcelle » des aménagements sur le site de Neung-sur-Beuvron et dans sa périphérie directe, les connaissances historiques sur la ville antique de Noviodunum se précisent. Cette pratique patrimoniale est aussi une démarche scientifique. Si les diagnostics archéologiques sont destinés à préparer techniquement et financièrement une éventuelle fouille complémentaire, ils permettent aussi d'appréhender le site de l'agglomération dans sa globalité. Appliqué à une partie des autres agglomérations secondaires antiques de la région (Gièvres dans le Loir-et-Cher, Esvres ou encore Nouâtre dans l'Indre-et-Loire), le processus demande un temps assez long pour l'acquisition des données ; cet article en constitue une première approche pour Neung-sur-Beuvron, un état de lieux offrant une base topographique et archéologique pour les interventions futures.

## Bibliographie

AUGIER, MOIRIN 2001

Augiere L., Moirin A. – Des tombes laténiennes à l'origine d'une nécropole antique. La fouille du Chemin de la Rotée, 1991-1997, in : BUCHSENSCHUTZ, RALSTON 2001, *L'occupation de l'âge du Fer dans la vallée de l'Auron à Bouges*, Bituriga 2001-2, Editions de la ville de Bourges, 22<sup>e</sup> supplément à la RACF, Féracf.

BEAUCARON 1915

Beaucaron R. (de) – *Les Châtelliers et le Gué-Mulon en Loir-et-Cher*, Paris : 61-119.

BELLET *et al.* 1999

Bellet M.-E. *et alii* (dir.) – *Agglomérations secondaires antiques en Région Centre*, 17<sup>e</sup> supplément à la RACF.

BERAUD, GEBARA 1987

Béraud I., Gébara C. – Les nécropoles de Fréjus, in : LASFARGUES 1987 : 25-33.

BOUKEF 1996

Boukef Y. – *Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher)*. « *Le Bourg-Neuf* », le lotissement des Bruyères, rapport d'évaluation archéologique, SRA Centre, Orléans.

*Carte archéologique...*

*Documentation de la carte archéologique du Ministère de la Culture*, DRAC du Centre, Service Régional de l'Archéologie.

CHAMPAGNE, WITTMANN, YVERNAULT 2004

Champagne F., Wittman A., Yvernault F. – *Tours (Indre-et-Loire), Hôtel de Police*, rapport de fouille, INRAP – SRA Centre, Orléans.

CHIMIER 2003

Chimier J.-Ph. – *Neung-sur-Beuvron (37), Chemin du Plessis – Les Basses Places*, rapport d'évaluation archéologique, INRAP – SRA Centre, Orléans.

CHIMIER *et al.* 2005

Chimier J.-Ph., Chambon M.-P., Juge P., Giry K., Liard M. et Poupon F. – *Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher)*, « *Rue du 11 novembre* », parcelle A 386, rapport de diagnostic archéologique, INRAP – SRA Centre, Orléans.

CHIMIER, JUGE 2005a

Chimier J.-Ph., Juge P. – *Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher), Rue des Prés*, rapport d'évaluation archéologique, INRAP – SRA centre, Orléans.

CHIMIER, JUGE 2005b

Chimier J.-Ph., Juge P. – *Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher), Chemin des Remparts*, rapport d'évaluation archéologique, INRAP – SRA centre, Orléans.

CHIMIER, LARUAZ 2005

Chimier J.-Ph., Laruaz J.-M. – *Amboise (Indre-et-Loire) « 12 rue du Petit-Bonheur »*, rapport de diagnostic archéologique, INRAP, Tours.

CHIMIER, NEURY 2002a

Chimier J.-Ph. – *Commune de Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher), Rue du 11 novembre ; parcelle A2 n°1177 et 1179 (PC n°41.159.02.A 009)*, rapport d'évaluation archéologique, INRAP – SRA Centre, Orléans.

CHIMIER, NEURY 2002b

Chimier J.-Ph. – *Commune de Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher), Rue du 11 novembre ; parcelle A n° 444p (PC n°41.159.02.A 0014)*, rapport d'évaluation archéologique, INRAP – SRA Centre, Orléans.

CHIMIER, RAUX, NEURY 2002

Chimier J.-Ph., Raux S., Neury P. – *Commune de Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher), Chemin rural du Plessis*, rapport d'évaluation archéologique, INRAP – SRA Centre, Orléans.

CHIMIER, RAUX 2006

Chimier J.-Ph., Raux S. – La nécropole du « Chemin du Plessis » : une nouvelle découverte sur l'agglomération antique de Neung-sur-Beuvron (Loir-et-cher), in : *Ensembles funéraires gallo-romains de Région Centre*, 29<sup>e</sup> supplément à la *Rev. Arch. du Centre de la France*, Féracf, Tours : 149-156.

CORNETTE 1981

Cornette A. – Observation archéologiques dans la rue L. Cadet-de-Vaux, à Neung-sur-Beuvron (41), *Bulletin du Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne*, 3, 4 : 113-125.

CREUSILLET 2000

- Creusillet M.-F. – Rue du 11 novembre, parcelles A 441, 981, 983, *information V. Schemamma / Carte archéologique*, SRA Centre, Orléans.
- CRIBELLIER, MAILLOT 2000  
Cribellier C., Maillot J.-F. – Neung-sur-Beuvron, « Le Bourg Neuf / lot 13 », rapport de surveillance de travaux, SRA Centre, Orléans.
- COUDERC *et al.* 2001  
Couderc A., Chambon M.-P., Moirin A., Musch J., Pluton S., Poirier P. – *La nécropole à incinérations gallo-romaines des « Mahis »*. *Gy-en-Sologne (Loir-et-Cher)*, DFS, Tours, INRAP, SRA Centre, consultable à la DRAC du Centre.
- COUDERC 2006  
Couderc A. – La nécropole à incinération gallo-romaine des « Mahis » à Gy-en-Sologne (Loir-et-Cher), *in* : *Ensembles funéraires gallo-romains de Région Centre*, 29<sup>e</sup> supplément à la *Rev. Arch. du Centre de la France*, Feracf, Tours : 123-147.
- DELETANG 1992  
Delétang H. – Le Théâtre gallo-romain de Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher) : architecture et environnement, *Spectacula II, Le Théâtre antique et ses spectacles*, Actes du colloque de Lattes, 27-30 avril 1989, Lattes : 37-43.
- DELETANG 1999  
Delétang H. – Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher), *in* BELLET *et al.* 1999 : 167-174.
- DOBNEY, JAQUES, IRVING, 1996  
Dobney K.M., Jaques S.D., Irving B.G. – *Of butchers and breeds*. Report on vertebrate remains from various sites in the City of Lincoln, *Lincoln Archaeological Studies*, 5, 215 p.
- FERDIERE 1985  
Ferdrière A. – Informations archéologiques, circonscription du Centre, *Gallia*, 43, 2 : 328-331.  
*Fouilles archéologiques...* 1984
- Fouilles archéologiques de la maison de retraite de Neung-sur-Beuvron, d'après une note de D. Petit, *Bulletin trimestriel de la Société d'Art et d'Archéologie de la Sologne*, 1 : 19-20
- FONTVIELLE 1987  
Fontvielle M.-E. – Nécropole à incinération d'Alléans à Baugy (Cher), *in* : LASFARGUES 1987 : 129-134.
- FOURNIER 2004  
Fournier L. – *Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher)*, 54 rue des Prés, rapport d'opération archéologique de diagnostic archéologique, INRAP – SRA Centre, Orléans.
- HORARD-HERBIN 1997  
Horard-Herbin M.-P. – L'élevage et les productions animales dans l'économie de la fin du second âge du Fer, *Levroux 4 : Le village celtique des Arènes à Levroux*, 12<sup>e</sup> supplément à la *Revue Archéologique du Centre de la France*, Levroux, 206 p.
- JOLY *et al.* 2002  
Joly S., Chambon M.-P., Marsollier B., Musch J., Souquet-Leroy I. – *L'établissement antique du « Grand Saulé » à Gy-en-Sologne (Loir-et-Cher)*, DFS, Tours, INRAP, SRA Centre, consultable à la DRAC du Centre..
- LA SAUSSAYE 1836  
La Saussaye L. (de) – *Mémoire pour servir à l'histoire de la Sologne blésoise sous la domination romaine*, bibliothèque municipale de Blois, manuscrit, coll. Billault.
- LASFARGUES 1987  
Lasfagues J. (dir.) – *Nécropoles à incinération du Haut-Empire*, actes de la table-ronde de Lyon (30 et 31 mai 1986), Lyon, Rapports archéologiques préliminaires de la Région Rhône-Alpes.
- LEPETZ 1996  
Lepetz S. – *L'animal dans la société gallo-romaine de la France du Nord*, *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 12, Amiens, 174 p.
- LEQUOY 1987  
Lequoy M.-C. – La nécropole gallo-romaine de Vatteville-la-Rue (Forêt de Brotonne – Les Landes – Seine-Maritime), *in* : LASFARGUES 1987 : 55-68.
- LIGNEREUX, PETERS 1996  
Lignereux Y., Peters J. – Techniques de boucherie et rejets osseux en Gaule romaine, *Anthropozoologica*, 24 : 45-98.
- LUBERNE 2001  
Luberne A. – *Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher)*. *Lotissement des Monts, rue des Anges*, rapport d'opération préventive de fouille d'évaluation archéologique, SRA Centre, Orléans.

MORIN à paraître a  
Morin J.-M. – Trambly-les-Villages « Les Baudets », Le Boullay-Thierry « Bronville » (Eure-et-Loir), *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*, vol. 2, à paraître.

MORIN à paraître b  
Morin J.-M. – Saint-Germain-la-Gatine, Poisvilliers (Eure-et-Loir), « L'Arche », *Agglomérations secondaires antiques en région Centre*, vol. 2, à paraître.

PALLU DE LESSERT 1996  
Pallu de Lessert M.-P. – Neung-sur-Beuvron. « Le Bourg neuf, Les bruyères », DFS de sondage, SRA Centre, Orléans.

PICARD 1974  
Picard G.-Ch. – Informations archéologiques, circonscription du Centre, *Gallia*, 32, 2 : 314-315.

POUPON 2003  
Poupon F. – Les vestiges fauniques issus d'une berge antique de la Loire, in : N. Fouillet *et al.*, *Les fouilles du parking de la place Anatole France à Tours (37 261 069 AH) (Indre-et-Loire)*, DFS de sauvetage, Orléans : SRA Centre.

PROVOST 1988  
Provost M. – *Le Loir-et-Cher. 41*, Carte archéologique de la Gaule, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris : 62-66.

REGNAULT DE BEAUCARON 1891  
Regnault de Beaucaron E. – Station gallo-romaine et fief du Gué-Mulon à Neung-sur-Beuvron, *Le Loir-et-Cher historique*, 4<sup>e</sup> année, 5, col. : 64-68.

REGNAULT DE BEAUCARON 1915  
Regnault de Beaucaron E. – *Les Châtelliers et le Gué-Mulon en Loir-et-Cher*, Plon, Paris : 61-119.

RODET-BELARBI, YVINEC 1990  
Rodet-Belarbi I., Yvinec J.-H. – Boucheries et dépotoirs de boucherie gallo-romains, *Anthropozoologica*, 13 : 19-26.

SAINT-VENANT 1892  
Saint-Venant J. – *La vieille Sologne militaire et ses fortifications*, Lemercier, Vendôme.

SALÉ, FOURNIER dir. 2004  
Salé P., Fournier L. dir. – *Saint-Romain-sur-Cher « Les Cormins » (Loir-et-Cher)*, rapport de fouille archéologique, INRAP – SRA centre, Orléans.

SCHIBLER 1989  
Schibler J. – Ergebnisse einer Analyse von 220000 Knochenfunden der Grabungsjahre 1955-1974. In : J. Schibler et E. Schmid (eds.), *Tierknochenfunde als Schlüssel zur Geschichte der Wirtschaft, der Ernährung, des Handwerks und des sozialen Lebens in Augusta Raurica. Augster Museumshefte*, 12 : 5-33.

SOYER 1904  
Soyer J. – Etude critique sur le nom et l'emplacement de deux *oppida* celtiques mentionnés par César dans les « *Commentarii de Bello Gallico* » (*Noviodunum Biturigum* ; *Gorgobina* ou *Gortona*), *Bulletin de Géographie du C.T.H.S.* : 147-160.

TORQUAT 1866  
Torquat – Vallum de Neung-sur-Beuvron, *Mémoires de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, 9 : 504-508.

TRANOY 1987  
Tranoy L. – La nécropole de la Favorite à Lyon, in : LASFARGUES 1987 : 43-54.

TRANOY 2000  
Tranoy L. – La mort en Gaule romaine, in : CRUZEYBY *et al.* – *Archéologie funéraire*, Errance, coll. « Archéologiques », Paris : 105-154.

VAGINAY 1987  
Vaginay M. – Nécropoles gauloises ou gallo-romaines du département de la Loire, in : LASFARGUES 1987 : 109-113.

VERNET 1987  
Verhnet A. – La nécropole de la Vayssière à l'Hospitalet-du-Larzac, in : LASFARGUES 1987 : 87-91.

© Jean-Philippe Chimier, 2008  
INRAP – UMR 6173 CITERES, Laboratoire archéologie et territoires.  
Contact : [jean-philippe.chimier@inrap.fr](mailto:jean-philippe.chimier@inrap.fr)